Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 5

Rubrik: Assemblée générale de l'ADIJ

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La situation est restée bonne au cours du 1er trimestre 1956 dans l'ensemble du canton. Si, en février, le nombre des chômeurs est monté en flèche à 3547, cela est dû uniquement à l'interruption saisonnière du travail dans le bâtiment, où cette année l'arrêt semble avoir été plus court que d'habitude, mais aussi plus général. Le nombre des chômeurs à la fin du trimestre n'est que de 228, dont la moitié environ concerne le bâtiment. En deuxième place nous trouvons le commerce et l'administration avec 42 chômeurs.

Dans son ensemble la situation est plus favorable que l'an dernier. Le nombre mensuel moyen des chômeurs, sans tenir compte du bâtiment, a passé de 273 à 210, et celui des chômeurs partiels de 418 à 99. Le redressement est surtout dû à une amélioration dans l'horlogerie, sans que l'on puisse cependant compter sur une stabilisation de longue durée.

Dans le Jura, la situation a évolué comme dans l'ensemble du canton. Le nombre des chômeurs totaux y a été proportionnellement égal, sauf en février. Avec 62 chômeurs à la fin du trimestre, le Jura n'a pas retrouvé les minima de la haute conjoncture de 1952 et 1953, mais il se porte mieux, apparemment qu'en 1954 et 1955.

Nous savons que les chiffres du plein emploi ne sont pas les seuls signes révélateurs de la prospérité. Notre industrie horlogère mène actuellement une lutte serrée dans le domaine des prix. Ses marchés lui restent assurés pour la bonne montre de marque, mais les fabricants de montres courantes ont affaire à une concurrence étrangère de plus en plus forte.

La rédaction.

Assemblée générale de l'ADIJ

Notre association a tenu ses assises annuelles le 21 avril 1956 dès 10.15 h. à Bienne, dans la grande salle de l'Hôtel de ville du Bourg, devant une centaine de membres et d'invités.

Après que M. E. Baumgartner, maire, eût adressé les souhaits de bienvenue des autorités de la ville de l'avenir à l'assistance, M. F. Reusser, président, introduisit les débats en rappelant tout ce qui unit le Jura à Bienne et en brossant un tableau succinct de la situation économique du Jura en 1955. Il salua ensuite, au nom de l'association, les nombreux invités présents, dont quatre conseillers d'Etat. Trois de ces derniers ont joué un rôle actif dans les organes de l'association.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, le rapport d'activité de l'exercice 1955, les comptes et le bilan furent approuvés sans discussion, de même que le budget de 1956. Les cotisations sont maintenues au même taux.

Le Comité, dont le mandat triennal arrivait à expiration, a été réélu en bloc. Il fut complété par l'élection de M. le Dr Eugène Péquignot, qui représentera les Franches-Montagnes. Le président fut réélu par acclamations pour une nouvelle période.

Le prix de l'ADIJ 1954, ouvert à des travaux scientifiques ou économiques avait suscité la présentation de deux travaux de grande

valeur, « Le travail de jour dans les fabriques » de Me Laissue, avocat à Berne, et « L'accroissement de nos essences forestières principales » de M. Farron, inspecteur cantonal des forêts à Neuchâtel. Les experts, auxquels ils furent soumis, sont arrivés à la conclusion que les deux travaux présentent un intérêt scientifique et pratique indéniable. Dans sa séance de la veille, le Comité de l'association, se fondant sur les rapports des experts, avait décidé d'allouer à chacun des auteurs un prix de 1000 fr.

Le travail de M. Laissue fut présenté à l'assemblée générale par M. le Dr F. Schaller et celui de M. Farron par M. F. Reusser. C'est par acclamations que le prix de 1000 fr. fut voté aux deux lauréats.

Le programme d'activité fut rapidement esquissé par le président. Les affaires en cours seront poursuivies. M. J. Cerf, ingénieur agronome, Delémont, avait proposé par écrit que l'ADIJ nomme une commission d'étude pour examiner quelles répercussions aurait l'installation de places d'exercice pour blindés dans le Jura. M. Cerf, présent à l'assemblée, développe encore une fois sa proposition. La veille au soir le Comité l'avait accepté pour étude et l'assemblée se rallia tacitement à la décision du Comité.

A 11.40 h., les délibérations purent être closes et une partie non officielle commença par deux exposés de 20 minutes chacun, le premier de M. René Fell, directeur de l'Office du tourisme de Bienne, qui nous parla de Bienne, centre économique et le second de M. le Professeur Kuenzy, sur Bienne, ville bilingue. Les deux orateurs ont su en peu de temps traiter à fond des questions qu'ils connaissent tout particulièrement bien. Ils furent vivement et longuement applaudis. Leurs exposés seront publiés dans un prochain bulletin.

Puis ce fut l'apéritif offert par la ville de Bienne au foyer du théâtre, suivi du banquet à l'Hôtel Elite, où M. le Dr Virgile Moine, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement à l'ADIJ en relevant combien l'activité de l'association était utile et féconde.

L'après-midi fut consacré à la visite de la vieille ville sous la conduite de M. Werner Bourquin. Nul plus que lui ne sait animer et faire parler les vieilles pierres et il nous a semblé vivre quelques heures dans des siècles révolus, au contact de personnages, hommes et femmes, qui effectivement ne sont pas morts tout à fait.

La rédaction.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Le rapport d'exercice des Verreries de Moutier S.A. — Le bénéfice de l'exercice 1955 est de Fr. 277,000.—. Le dividende reste le même, soit de 7 %. Ce résultat favorable a permis de procéder à des amortissements substantiels.

Les perspectives dans l'industrie du verre restent favorables. Il est à présumer que pour l'année en cours l'écoulement de la marchandise se fera sans difficulté. Les locaux de Verres industriels S.A. à Moutier sont devenus trop exigus. Il a été décidé d'agrandir l'ensemble de l'usine pour permettre une fabrication plus rationnelle, selon les principes les plus modernes. Les travaux de construction ont commencé et dureront environ une année.